

# Stopper la prolifération du frelon asiatique

Si vous découvrez un nid, ne cherchez pas à le détruire vous-même. Cela peut être dangereux. Son venin est puissant et peut-être mortel.

## COMMENT LE SIGNALER

1. Contactez un des apiculteurs « diagnostiqueur frelon asiatique » (liste disponible sur [www.abeille-aisne.fr](http://www.abeille-aisne.fr))
2. L'apiculteur vient constater qu'il s'agit bien d'un essaim de frelons asiatiques et il informe le SDIS02 qui intervient gratuitement.

Vous repérez un nid de frelons **sur l'espace public**, signalez-le à la Mairie au **03.23.52.35.17**

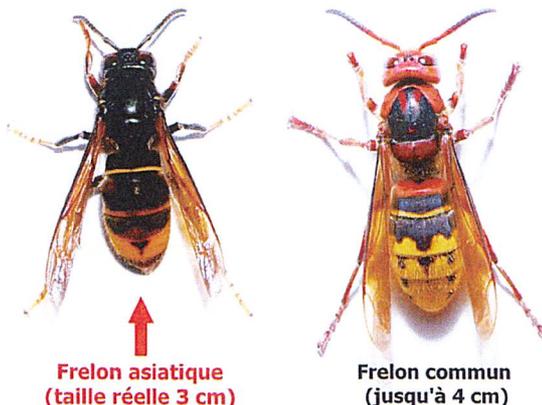
Vous pouvez également transmettre une photo du nid par mail : [caumont.mairie@wanadoo.fr](mailto:caumont.mairie@wanadoo.fr)

La période de destruction des nids s'étale de Mai à fin Novembre. Après cette date, les individus éventuellement présents dans les nids étant voués à mourir, la destruction n'est pas justifiée.

Seul le frelon asiatique est déclaré nuisible et invasif. Il prolifère et représente une réelle menace pour les abeilles et pour la biodiversité

## Savoir reconnaître le frelon asiatique, dit « *vespa velutina nigrithorax* » du frelon européen, dit « *vespa crabro* »

- les pattes du frelon asiatique sont bicolores : noires près du thorax, et jaune citron en moitié extrême. Les pattes du frelon européen sont entièrement de couleur marron
- le thorax du frelon asiatique est noir et velu. Celui du frelon européen est bicolore : marron et roux, et tout aussi velu
- l'abdomen du frelon asiatique comporte un gros anneau orangé vers son extrémité vue de dessus. Celui de l'européen est entièrement jaune citron, ciselé finement de noir avec de fines gouttes noires
- la tête du frelon asiatique est noire avec la face orange plus allongée, alors que celle de l'européen est brun roux avec la face jaune et plus arrondie
- la femelle fondatrice européenne (jusqu'à 4 cm) est franchement plus grosse que la femelle fondatrice asiatique (environ 3 cm)

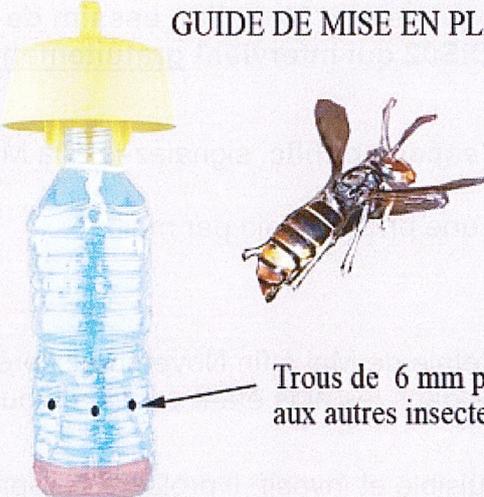


## Quand agir ?

Afin de limiter la prolifération de cette espèce, il est nécessaire d'éradiquer les jeunes reines dès le printemps.

La Mairie de Caumont s'engage dans la lutte contre le frelon asiatique et met à votre disposition à l'accueil de la Mairie et dans la limite des stocks disponibles des bouchons pièges.

**GUIDE DE MISE EN PLACE DES PIÈGES**



Trous de 6 mm pour permettre aux autres insectes de s'échapper.

**MATÉRIEL NÉCESSAIRE**

- 1 bouteille en plastique
- 1 perceuse
- Bière, vin blanc et sirop (de grenadine ou de cassis)

**Étape 1** ➤ Créez un appât à base d'1,5 cm de bière brune ; 1,5 cm de sirop de fruits rouges ; 3 cm de vin blanc sec (répulsif impératif pour éviter de piéger les abeilles), insérez le au fond de la bouteille.

**Étape 2** ➤ Percez des trous de 6 mm autour de la bouteille pour permettre aux autres insectes de s'échapper.

**Étape 3** ➤ Installez le bouchon sur le goulot de la bouteille et mettez votre piège en place.

Ensemble, agissons pour protéger notre environnement et notre sécurité. La lutte contre le frelon asiatique nécessite l'engagement de chacun. Informez-vous, sensibilisez votre entourage.

A Caumont,

Le 29 Avril 2024

Le Maire, Sylvain Lewandowski

